

ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF RETRAITÉ (APAR) DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

Procès-verbal de la 28^e (vingt-huitième) assemblée générale annuelle de l'Association du personnel administratif retraité (APAR) tenue le **19 septembre 2025** en mode hybride - en personne ainsi que par téléconférence (Zoom).

1. Ouverture de la réunion

L'assemblée est ouverte à 10 h 15. Le quorum est atteint avec 34 participants.

La présidente, Hélène Boivin, souhaite la bienvenue à tous les membres à l'occasion de cette assemblée générale. La présidente remercie Claude Dufresne pour son travail de mise en place des équipements techniques. Pauline Bélanger prend quelques photos des participants dans la salle et Claude Dufresne fait une capture d'écran des participants sur Zoom.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Conseil d'administration de l'APAR, appuyée par Mario Bouchard. L'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'an passé et résolution pour entériner les décisions prises par le CA

Puisque nous n'avons pas quorum l'an passé, le procès-verbal de l'année passée doit être entériné cette année, incluant toutes les décisions du Conseil d'administration de l'an passé. Claude Dufresne suggère la proposition suivante : « Il est résolu d'entériner toutes les décisions prises lors de l'assemblée générale annuelle des membres tenue le 21 septembre 2024. Il est également résolu d'entériner toutes les décisions qu'ont prises les membres du CA de l'APAR lors de leurs réunions tenues au cours de la période du 21 septembre 2024 au 19 septembre 2025. »

La résolution de Claude est donc ajoutée au procès-verbal. L'adoption du PV est proposée par la secrétaire Anne-Marie Fontaine et appuyée par Lucie Mercier-Gauthier avec cet ajout. La résolution et le procès-verbal sont adoptés à l'unanimité.

4. Mot de la présidente

La présidente remercie les membres du Conseil d'administration actuel de l'Association.

Lyse Piché est responsable des communications. Elle écrit aux membres régulièrement. Elle publicise toutes nos activités sociales par courriel et les affiche sur le site web.

Hélène Carrière, notre trésorière, reçoit toutes les adhésions à l'Association et prépare les états financiers avec l'aide de Michèle Viquerat.

Lucie Mercier-Gauthier est membre du Comité conjoint avec les Ressources humaines, ainsi que du Comité de pension en collaboration avec Louise Pagé-Valin. Aussi, Lucie présente nos réalisations aux ateliers de

Préparation à la retraite organisés par les RH. De plus, elle agit comme vérificatrice pour vérifier nos états financiers.

Pauline Bélanger, la vice-présidente, nous appuie sur plusieurs dossiers. Étant nouvelle au Conseil depuis trois ans, elle aide à jeter un regard neuf sur nos divers dossiers.

André Pierre Lepage est notre lien avec LARO (pour les photocopies) et il rédige à la perfection autant en français qu'en anglais.

Claude Dufresne est un membre absolument essentiel car il gère nos systèmes informatiques ainsi que notre site web.

Anne-Marie Fontaine est notre secrétaire et archiviste et rédige tous les procès-verbaux.

Claire Cayen écrit à chaque nouveau membre pour leur souhaiter la bienvenue et les informer au sujet de nos services. De plus, Claire gère le programme de bourses qui nous a permis de remettre à nouveau cette année quatre bourses à des étudiants exceptionnels ayant besoin d'aide financière.

La présidente remercie également les collaborateurs suivants : **Louise-Pagé-Valin** (notre représentante au Comité de pension), **Roger Chagnon** (qui crée des albums-photos sur notre site Web), **Jean-Marc Dubé** (qui gère les accès à la page Facebook de l'APAR) et, finalement, **Raymond Martel** pour la traduction et la révision de textes. Nous avons aussi l'aide de deux invitées spéciales aux réunions du Conseil : **Arlette Henry** qui aide à planifier nos activités et fait le lien avec l'APRUO, ainsi que **Marielle Gallant** qui participe en tant qu'observatrice.

Enfin, la présidente remercie chaleureusement tous les membres du Conseil d'administration et autres collaborateurs qui travaillent très forts et se dévouent bénévolement pour veiller aux intérêts des retraités.

5. Amendements à la Constitution de l'APAR

Le CA de l'APAR a révisé notre Constitution et propose trois changements à y apporter :

- 1) On a changé la tenue de l'AGA de *mai* à *septembre* afin que le rapport de pension soit à jour et tienne compte des résultats de la réunion du Bureau des Gouverneurs en juin. La limite de 60 jours après la fin de l'année budgétaire (30 avril) ne tient donc plus. Le CA propose de se donner six (6) mois après la fin de l'année budgétaire. La proposition est appuyée par Joan Carey et adoptée à l'unanimité.
- 2) L'an passé, on n'avait pas atteint quorum. Le CA propose de changer le minimum de 20 à 15 membres votants afin de ne pas se retrouver dans la même situation. La proposition est appuyée par Mario Bouchard et adoptée à l'unanimité.
- 3) Le CA propose d'éliminer les articles 5.3 à 5.7 qui décrivent des comités qui n'ont jamais existés et sont inutiles. La proposition est appuyée par Pauline Bélanger et adoptée à l'unanimité.

Hélène Boivin fera les changements à notre Constitution et les affichera sur le site web de l'APAR.

6. Rapport de la trésorière : États financiers pour l'année finissant le 30 avril 2025

(a) États des revenus et dépenses 2024-2025

Hélène Carrière, trésorière de l'APAR, présente les états financiers au 30 avril 2025 avec des notes explicatives. Le montant des cotisations inclut les cotisations qui ont été payés pour trois à cinq

années futures, mais on encourage les contributions à la bourse à chaque année. Elle explique que les revenus sont élevés dû au fait que davantage de retraités payent pour les cinq années futures.

Michèle Viquerat et Hélène Carrière déposent l'état des revenus et des dépenses et le bilan, qui ont été vérifiés par Lucie Mercier-Gauthier.

(b) Prévisions budgétaires 2025-2026

Hélène Carrière présente les prévisions budgétaires pour l'année financière 2025-2026. Ce budget est soumis à l'assemblée par Hélène Carrière et Michèle Viquerat. L'adoption des prévisions budgétaires est proposée par Claude Dufresne, appuyée par Sean Ford, et approuvée à l'unanimité.

La version officielle des états financiers est conservée dans les dossiers de l'APAR.

La présidente remercie Hélène Carrière et Michelle Viquerat pour leur excellent travail.

7. Confirmation des mandats des représentantes de l'APAR au Comité de pension

Les mandats de nos représentantes au Comité de pension doivent être renouvelés à chaque année.

Louise Pagé-Valin est notre représentante officielle et Lucie Mercier-Gauthier y participe à titre d'observatrice avec droit de parole depuis 2018. Ces deux mandats sont d'une durée d'un an et doivent être renouvelés à chaque année.

Le mandat de Louise PV au Comité de pension ayant pris fin le 30 juin 2025, le Conseil d'administration a pris l'initiative de le renouveler du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.

De plus, Lucie MG participe au Comité de pension à titre d'observatrice avec droit de parole depuis 2018. Le mandat de Lucie a été renouvelé du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026.

La présidente demande si l'assemblée entérine ces renouvellements. L'appui au renouvellement des mandats est proposé par Joan Carey, appuyé par Hélène Carrière et adopté à l'unanimité.

On remercie Louise et Lucie pour leur excellente contribution au Comité de pension.

8. Rapport sur le plan de retraite de l'Université d'Ottawa

Louise Pagé-Valin présente son rapport sur le régime de retraite de l'UO et en explique les diverses composantes financières.

Ce rapport est déposé dans les dossiers officiels de l'Association. Il est aussi disponible sur le site Web de l'APAR pour les membres qui s'y inscrivent avec un mot de passe.

La présidente remercie Louise pour tout son travail.

9. Compte rendu des activités sociales de l'APAR en 2023-2024

Lyse Piché présente le bilan des activités sociales organisées par l'APAR en 2024-2025. Certaines des activités ont eu lieu en ligne sur Zoom et d'autres en personne, comme le dîner de Pâques et celui de Noël. Les participants ont mentionné avoir bien aimé ces rencontres.

Diverses activités sont en préparation pour l'automne 2025 dont le club du livre et le repas de Noël. À l'hiver, on planifie répéter en anglais la présentation sur les services de l'UO et de Canada Vie.

La présidente remercie Lyse pour son excellent travail.

10. Bourses d'étude du personnel administratif actif et retraité :

Claire Cayen est responsable de la sélection des récipiendaires de nos bourses depuis 12 ans. À compter de cette année, on bénéficie de l'aide du *Service de l'Aide financière et des bourses* qui identifie les récipiendaires potentiels en fonction de leurs besoins financiers. On remercie Claire.

11. Élections au Conseil d'administration

Lucie Mercier-Gauthier préside au processus d'élection. Trois mandats se terminent cette année, soit les mandats de Lyse Piché, Claire Cayen et Hélène Boivin.

Lucie demande s'il y a de nouvelles candidatures pour chaque poste, mais aucune ne se manifeste.

Lyse est disposée à renouveler son mandat pour 3 ans; le renouvellement son mandat est approuvé à l'unanimité. Claire, qui est absente aujourd'hui, avait confirmé être disposée à renouveler son mandat pour 3 ans; le renouvellement son mandat est approuvé *in absentia*. Hélène Boivin, qui est présidente depuis plus de 16 ans, est disposée à renouveler son mandat pour un an. Le renouvellement son mandat est approuvé à l'unanimité.

La présidente invite tous ceux qui souhaitent assister aux réunions du Conseil d'administration à y venir comme observateurs/observatrices. Ceux qui songent à participer mais aimeraient d'abord en discuter, peuvent communiquer avec la présidente ou avec tout autre membre du CA. On invite également les membres à penser à la relève puisque des mandats se terminent chaque année.

12. Derniers commentaires

La présidente encourage les participants à réclamer les crédits-santé de 350\$ par année. Ceux qui n'ont pas de dépenses médicales peuvent réclamer le remboursement de la prime d'assurance santé, jusqu'à concurrence de 350\$ à chaque année, ainsi que les dépenses dentaires, les lunettes, la partie santé d'une assurance-voyage, ou encore les dépenses pour leurs conjoints.

Anne-Marie Fontaine invite tous les retraités aux Retrouvailles de l'UO et tout particulièrement au Thé des facultés qui aura lieu le 4 octobre au pavillon Tabaret.

Tirages : Pauline Bélanger fait tirer des bâtons de marche pour les membres qui sont présents en personne. Puis on procède au tirage d'un cadeau de 50 \$ pour tous les participants de l'AGA.

13. Ajournement

Avant de terminer la rencontre, la présidente demande s'il y a des commentaires.

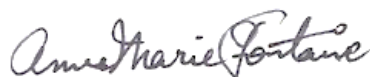
Un membre demande comment le surplus du budget sera utilisé. La présidente encourage les membres à soumettre des suggestions. Elle précise que le surplus est dû aux adhésions futures.

La présidente remercie tous les membres présents et ceux en ligne d'avoir participé à l'AGA.

L'ajournement est proposé par Claude Baribeau et adoptée à l'unanimité. La séance est levée à 11 h 50.



Hélène Boivin, présidente de l'APAR



Anne-Marie Fontaine, Secrétaire/Archiviste